

techniques hospitalières

743

69^e année • janvier-février 2014

la revue des technologies de la santé • www.techniques-hospitalieres.fr

- 
- 9 Les hôtels et l'Ehpad de l'hôpital de Menton unis dans la Silver économie
 - 14 Créer une zone d'atmosphère contrôlée avec une unité mobile de décontamination de l'air
 - 18 Le développement durable au CHD Georges-Daumézon
 - 21 Interfaces cerveau-machine

EFFLUENTS

- 25 Résidus médicamenteux des hôpitaux : une méthode d'estimation
- 31 Effluents hospitaliers et stations d'épuration urbaines : premier bilan sur le site pilote de Bellecombe

EMBALLAGES PHARMACEUTIQUES

- 41 L'étui pharmaceutique
- 47 La protection des marques
- 49 Les étiquettes multifonctions
- 52 Le verre à usage pharmaceutique
- 56 Utilisation du verre neutre pharmaceutique aux États-Unis et en Europe et classification selon la résistance hydrolytique
- 60 Conditionnement parentéral
- 63 Évolution des aérosols de traitement contre la douleur par voie nasale
- 65 Monitoring électronique par l'emballage du médicament
- 68 Emballages tertiaires isothermes
- 70 La stérilisation industrielle par faisceau d'électrons et rayons X



Catherine Romanens

DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE MENTON
LA PALMOSA

Matthew Likierman

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT
DIRECTEUR DE L'HÔTEL NAPOLÉON À MENTON
ET DE L'HÔTEL VICTORIA À ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Mathieu Messina

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES HÔTELIERS DE MENTON,
DE LA RIVIERA FRANÇAISE ET DU HAUT-PAYS
DIRECTEUR DE L'HÔTEL IBIS STYLES À MENTON

Thomas Laurenti

VICE-PRÉSIDENT DU SYNDICAT
DIRECTEUR DE L'HÔTEL PRINCE DE GALLES À MENTON

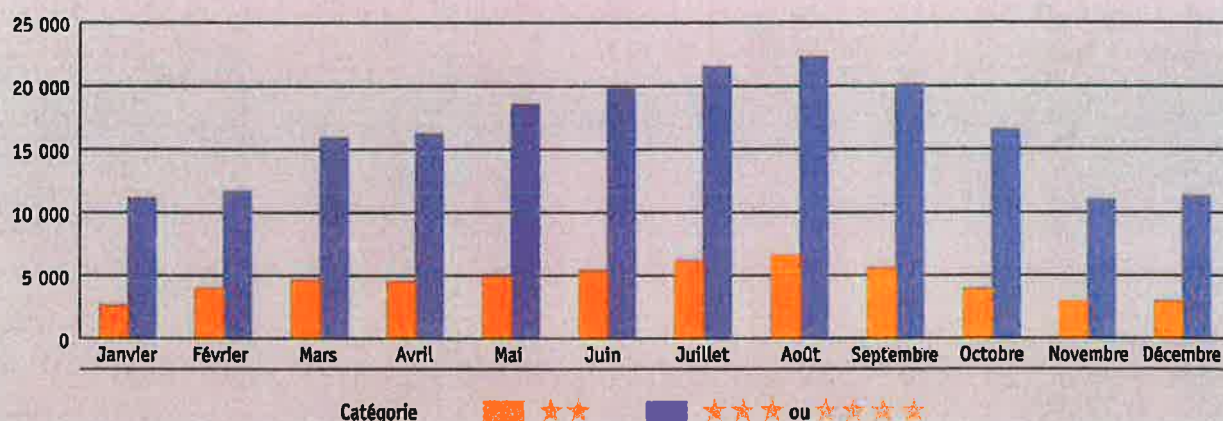
Les hôtels et l'Ehpad de l'hôpital de Menton unis dans la Silver économie

L'augmentation de l'espérance de vie est significative dans les pays de l'Europe occidentale, et notamment en France, où elle est linéaire depuis 150 ans au rythme constant de trois mois par an. Entre 1981 et 2011, l'allongement de la vie à la naissance y est de 8 ans pour les hommes et de 6,5 ans pour les femmes et, depuis 1990, à 60 ans, il a progressé de 2,9 années pour les hommes et de 2,8 années pour les femmes. Ce phénomène a pour conséquence de modifier la démographie de la population âgée de 60 ans et plus. Au nombre de 15 millions aujourd'hui, ces personnes seront 20 millions en 2030. En ce qui concerne les 85 ans et plus, leur nombre sera multiplié par quatre en 40 ans.

Évoquer l'augmentation de l'espérance de vie, c'est également faire référence à l'autonomie individuelle. En effet, le vieillissement n'est pas en soit un handi-

cap, pour autant que les personnes ne soient pas en état de dépendance, physique ou sociale. Par conséquent, la société doit prendre en considération la préservation de l'autonomie de ses habitants âgés, dans tous les aspects de leur vie et, au premier chef, leur environnement proche, c'est-à-dire leur lieu de vie, qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou ponctuel, notamment à l'occasion de déplacements touristiques. À ce titre, Menton, commune balnéaire située sur le littoral méditerranéen, tire sa principale richesse du tourisme. La ville compte 30 000 habitants, dont le nombre triple durant les périodes estivales ou festives. En ce qui concerne sa démographie, 14 % des habitants ont 75 ans ou plus et, selon les projections de l'Insee, la population de personnes âgées de plus de 85 ans sera de 3 500 en 2020 pour 2 500 actuellement. La situation climatique privilégiée de Menton attire

Graphique 1 - Nuitées hôtelières 2012 à Menton



tout à la fois des personnes voulant prendre leur retraite et des touristes. Aussi la ville comporte-t-elle l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) public du centre hospitalier La Palmosa, et cinq Ehpad ou foyers privés. De plus, elle dispose d'un parc hôtelier de 40 hôtels totalisant 1 100 chambres dont le taux d'occupation est de 68 % (2012, **graphique 1**).

Dans ces conditions, la nécessité d'offrir à ces populations un cadre de vie préservant leur autonomie s'est imposée au Syndicat des hôteliers de Menton, de la Riviera française et du Haut-Pays, et à l'Ehpad du centre hospitalier de Menton. Ils ont établi un partenariat pour promouvoir l'autonomie et la mobilité des séniors. Partant du constat qu'il existe une similitude entre une chambre d'hôtel et une chambre d'hôpital, ne serait-ce que par l'étymologie des deux vocables, il apparaissait évident de lutter ensemble pour combattre l'isolement de la personne âgée, en adaptant son lieu de vie, à savoir sa chambre, par des systèmes ou organisations facilitant ses déplacements.

Description du projet

La Silver économie, ou l'économie des séniors, lancée le 24 avril 2013 par madame MICHÈLE DELAUNAY, ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, a pour objectif de développer des secteurs tels que l'habitat, la communication, le transport, la sécurité, les services à la personne, la distribution, les loisirs, la santé et le travail, ce dans le cadre d'une filière industrielle et économique.

Aussi le projet met-il en synergie l'Ehpad de l'hôpital, d'une capacité de 90 lits, et quatre hôtels du Syndicat, totalisant eux 190 chambres. Pour l'Ehpad, il s'agit d'équiper en domotique quatre chambres et leurs salles d'eau et, pour les hôtels, deux chambres et salles de bain chacun, ce nombre pouvant évoluer en fonction de la demande.

Le nombre de personnes concernées varie en fonction de la durée des séjours. Par ailleurs, le projet s'adresse à deux catégories de publics : les résidents de l'Ehpad qui sont pour la plupart originaires du bassin menton-



Salle d'eau de l'Ehpad avant travaux



Aménagement de la salle d'eau de l'Ehpad ou d'un des hôtels

nais ou, à tout le moins, déjà installés depuis quelque temps dans ce territoire, et les clients des hôtels, qui résident en France ou à l'étranger et accomplissent un séjour touristique. Ces clients seniors souhaitent, malgré une certaine fragilité de leur condition, bénéficier d'un séjour hôtelier et des prestations y afférant. Les services proposés aux résidents de l'Ehpad seront des chambres équipées en domotique et en téléassistance renforcée afin de maintenir leur niveau d'autonomie. Les clients hôteliers disposeront également de chambres adaptées à leur âge, voire à leur handicap, afin de leur permettre un séjour répondant à leur condition.

Les hôtels ont déjà une expérience de la personne âgée et du handicap puisqu'ils comptent tous des chambres normalisées dans le cadre de l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite (PMR). De plus, ils reçoivent des clients dont l'état de santé demande déjà une prise en charge adaptée.

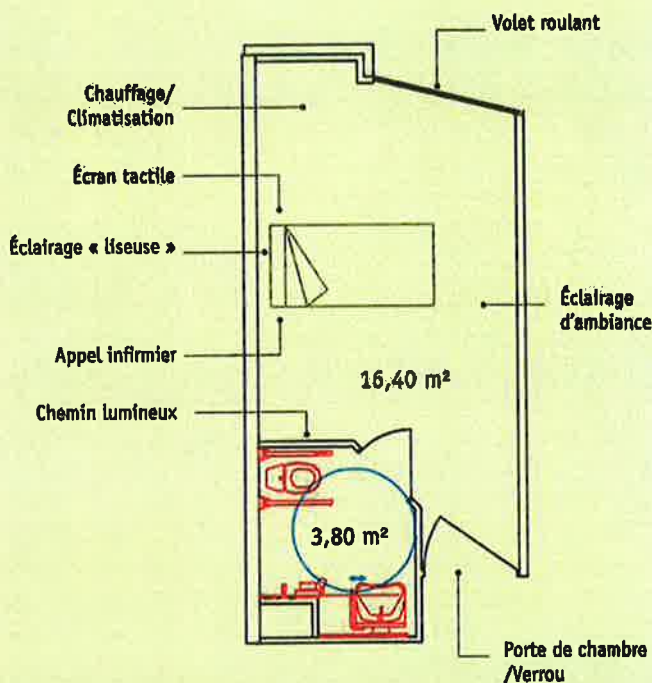
Le projet utilise des équipements géronto-technologiques facilitant le déplacement et l'autonomie des seniors, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes fréquentant les hôtels : tablettes tactiles regroupant l'ensemble des dispositifs domotiques, installations adaptées pour les salles d'eau, sanitaires réglables en hauteur et en largeur...

Ces équipements sont réalisés par des industriels ou des sociétés ayant une expérience de la personne âgée. Ils sont tous compatibles avec les normes relatives à l'accessibilité pour personne à mobilité réduite. Ils peuvent enregistrer d'éventuels incidents dont la traçabilité est retranscrite dans un terminal installé dans le service de médecine d'urgence de l'hôpital, permettant ainsi le déclenchement d'une téléassistance.

Durant l'étape nécessaire de réflexion et de conceptualisation, les partenaires ont appris à connaître leurs besoins réciproques, et notamment les pratiques professionnelles, les contraintes de sécurité et la prise en charge d'une personne âgée en Ehpad ou en hôtel. Au cours de cette première phase, le projet s'est organisé, les besoins réciproques ont été évalués et validés, un calendrier de mise en œuvre établi et des perspectives d'évolutions retenues.

Une labellisation nécessaire

Dans ce processus, une étape de reconnaissance auprès des pouvoirs publics sera nécessaire, notamment auprès du ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme et du ministre délégué chargé des per-



Plan 1 - Équipement en domotique dans une chambre de l'Ehpad



* Positionné sur un bras multimédia au niveau de la tête de lit.

** VOD : vidéo on demand.



Écran tactile d'une chambre de l'Ehpad ou d'un des hôtels

sonnes âgées et de l'autonomie. L'objectif est la labellisation officielle du dispositif, car le projet a pour ambition d'obtenir une reconnaissance du concept et de son caractère novateur, afin de pouvoir le modéliser et le reproduire dans d'autres villes. Dans cette optique, le Centre national de référence santé à domicile et autonomie (CNR), qui a été missionné par madame DELAUNAY pour créer un référencement des produits et services destinés aux seniors, a initié un groupe de travail auquel l'Ehpad et le syndicat des hôteliers de Menton participeront.

Un projet transfrontalier

Le projet aura également un caractère transfrontalier puisqu'il sera présenté en miroir, de l'autre côté de la frontière, en Italie. En effet, le centre hospitalier de Menton a signé, le 18 février 2002, une convention de communauté de santé transfrontalière avec l'agence sanitaire locale n° 1 d'Imperia en Italie. Cette convention prévoit notamment de renforcer la qualité des soins offerte aux usagers du service public local. La

Tableau I - Descriptif et coût des équipements

Descriptif des équipements	Coût par chambre	
	Pour l'Ehpad du CH de Menton	Pour un hôtel
Aménagement de la chambre comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • fourniture d'un écran tactile avec des périphériques (balance, tensiomètre) ; • fourniture des capteurs de chute ; • développement et intégration des applications ; • formation. Le dispositif permettra d'enregistrer d'éventuels incidents dont la traçabilité sera retranscrite dans un terminal installé dans le service de médecine d'urgence de l'hôpital.	5 946,11 € TTC	5 946,11 € TTC
Aménagement de la salle bains comprenant :		
Ehpad : <ul style="list-style-type: none"> • un support de lavabo réglable en hauteur ; • un lavabo ergonomique ; • un mitigeur monocommande à bec long orientable ; • un wc suspendu ; • des barres de relèvement réglables en hauteur ; • un siège de douche avec dossier et accoudoirs, le tout réglable en hauteur ; • un support de mitigeur de douche ; • un mitigeur de douche à économie d'eau et butée de sécurité à 38 °C. L'ensemble des équipements mobiles sera installé sur une glissière murale.	9 427,77 € TTC	
Hôtel : <ul style="list-style-type: none"> • des barres de relèvement réglables en hauteur ; • un siège de douche avec dossier et accoudoirs, le tout réglable en hauteur ; • une tablette pivotante sur glissière. L'ensemble des équipements mobiles sera installé sur une glissière murale.		3 588,42 € TTC
TOTAL	15 373,88 € TTC	9 534,53 € TTC

ville de Bordighera, située dans la Riviera des Fleurs sur le littoral ligurien, est ainsi la « sœur jumelle » de la ville de Menton. D'une population équivalente à celle-ci, elle est aussi une station balnéaire et touristique qui dispose d'un parc hôtelier conséquent et qui accueille de nombreux touristes. Bordighera compte également une population composée majoritairement de personnes âgées. Aussi dispose-t-elle de maisons de retraite, et sera-t-elle le pendant, en Ligurie, du projet de la Silver économie à Menton.

Coût et mise en œuvre

Pour ce qui est du chiffrage du projet, des devis ont été demandés à diverses entreprises pour équiper douze chambres et salles de bains. Le coût total s'élève à 137 772 euros TTC.

Le montant unitaire est de 5 946,11 euros, qu'il s'agisse d'une chambre d'hôtel ou de l'Ehpad. En revanche, le coût unitaire de l'aménagement d'une salle de bains d'une chambre d'hôtel est de 3 588,42 euros alors que celui d'une salle de bains d'une chambre de l'Ehpad s'élève à 9 427,77 euros (**Tableau I**).

Enfin, pour ce qui est de la réalisation du projet, le

calendrier retenu est celui de l'année 2014. À la fin de l'année, les huit chambres d'hôtel et les quatre chambres de l'Ehpad seront opérationnelles.

➔ Ce projet s'inscrit dans la politique des pouvoirs publics initiée par le ministère des Personnes âgées et de l'Autonomie. Il participe « à son niveau » au développement de l'économie des séniors, laquelle connaîtra une forte expansion dans l'avenir.

Par ailleurs, et au-delà de cet aspect, il a également permis aux acteurs, hôteliers et personnels de l'Ehpad, de confronter leurs pratiques professionnelles réciproques, sachant que la fonction « hébergement » est leur socle commun.

Enfin, il laisse entrevoir des perspectives de mutualisation entre les hôtels, un Ehpad et un hôpital. En effet, au moment où l'incitation est forte pour réduire l'hospitalisation conventionnelle, l'on peut penser qu'un hôtel pourra être associé au service de santé pour héberger des patients avant ou après leur hospitalisation.

En ce sens, le projet rappelle que la mission originelle de l'hôpital, appelé autrefois hospice, est d'héberger. La Silver économie permet de ne pas l'oublier. ■